

Rapport financier - exercice 2018

1 - Compte d'exploitation 2018

Le compte d'exploitation brut 2018, qui concerne les recettes et les dépenses de 2018, fait ressortir un excédent de 11 646,60 €. Ce chiffre anormalement élevé mérite des explications.

D'une part, un acompte de 4 219 € pour l'AG de St-Sauves a été versé en décembre 2017 alors que les versements des participants n'ont eu lieu qu'en 2018. Ceci a entraîné un déficit sur le compte d'exploitation 2017 et un excédent de 4 219 € sur celui de l'année 2018.

D'autre part, Météo France a « oublié » de nous facturer l'impression de nos publications Arc-en-Ciel et Annuaire depuis 3 ans pour un total cumulé de 6 615,23 €, somme qu'il faudra bien régler lorsqu'elle nous sera réclamée et les dernières informations que nous avons sont que c'est imminent.

Si on ne tient pas compte de ces 2 éléments conjoncturels, l'excédent ne serait que d'environ 800 €.

Côté recettes :

Les recettes, hors sorties/voyages se sont élevées à 18 996,00 €.

Les cotisations (8 601 €) sont en très légère hausse par rapport à 2017, non pas en nombre (306) mais parce que certains ont régularisé quelques retards.

Le recouvrement des cotisations 2019 est en avance par rapport aux années précédentes, probablement du à la date avancée de l'AG.

Côté dépenses :

Les dépenses, hors sorties/voyages se sont élevées à 11 086,28 €.

Peu de choses à dire sur celles-ci, il s'agit des dépenses courantes de fonctionnement de l'association et sont comparables, voire en légère baisse par rapport aux années précédentes.

Sorties/voyages :

Par définition, celles-ci étant payées par les participants, les dépenses équilibrent à peu de chose près les recettes, et bien qu'elles soient prises en compte dans le compte d'exploitation, elles influent assez peu sur la balance finale, à l'exception des 4 219 € déjà cités.

2 - Bilan

Rappelons que le bilan est le cumul des avoirs sur le compte-chèques et le livret A diminués des dépenses dues et non encore réalisées. C'est le cas des dépenses d'impression du bulletin Arc-en-ciel dues à Météo-France par exemple.

Au 31/12/2018, le bilan s'élève à 45 633,55 €, en très forte hausse par rapport à 2017 due au fort excédent du Compte d'exploitation dont nous avons déjà parlé. La situation financière de l'AAM reste donc saine.

Compte-tenu des résultats 2018, des perspectives pour 2019 et de notre bilan, le CA propose de laisser inchangé le montant de la cotisation soit 30 € pour une cotisation entière et 15 € pour une cotisation réduite.

3 - Activité « mémoire »

Pour diverses raisons, l'activité « mémoire » a été, pour la 2^{ème} année consécutive, en sommeil en 2018.

Rappelons que le budget dédié à cette activité comprend :

- une subvention allouée par Météo France de 3 500 €, reçue en 2011,
- une réserve sur les fonds propres de l'AAM de 3 500 € également.

Les sommes non dépensées à ce jour figurent actuellement dans nos comptes sur le livret A.

Au 31/12/2018, il restait 3 132 € à dépenser sur cette action.

4 – Quitus

En fonction des éléments de ce rapport ainsi que du rapport du vérificateur des comptes, il vous est proposé d'adopter la résolution suivante :

« L'Assemblée Générale de l'AAM, réunie à St-Germain au Mont d'Or le 25 juin 2019, après avoir entendu le rapport du vérificateur des comptes et le rapport financier du groupe trésorerie, donne quitus au trésorier et à son adjoint pour la gestion des comptes de l'exercice 2018 ».

Le groupe trésorerie :

Jean-Claude Biguet, Philippe Larmagnac, Patrick Leroy